

**Assemblée générale**

Cinquante-septième session

Documents officiels

88^e séance plénièreVendredi 6 juin 2003, à 10 heures
New York

Président : M. Kavan (République tchèque)*La séance est ouverte à 10 h 20.***Point 17 de l'ordre du jour (suite)****Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres nominations****f) Nomination d'un membre du Corps commun
d'inspection****Note du Président de l'Assemblée générale
(A/57/112)**

Le Président (*parle en anglais*) : Comme indiqué dans le document A/57/112, et conformément aux procédures décrites au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, après avoir consulté le groupe régional intéressé, l'Assemblée générale ayant par ailleurs été consultée par vote au scrutin secret, j'ai demandé à la Trinité-et-Tobago de proposer un candidat.

Comme indiqué également dans le document A/57/112, et suite aux consultations visées au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, y compris avec le Président du Conseil économique et social et le Secrétaire général en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, je présente à l'Assemblée la candidature de M. Christopher Thomas, de la Trinité-et-Tobago, au poste de membre du Corps commun d'inspection pour

un mandat de cinq ans prenant effet le 1er janvier 2004 et se terminant le 31 décembre 2008.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer ce candidat?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'en terminer avec l'examen du point 17 f) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

**h) Confirmation de la nomination du Secrétaire
général de la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement****Note du Secrétaire général (A/57/109)**

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront que par sa décision 53/321 du 18 février 1999, l'Assemblée générale, sur proposition du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a confirmé la prorogation de la nomination de M. Rubens Ricupero au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour un nouveau mandat de quatre ans prenant effet le 15 septembre 1999 et expirant le 14 septembre 2003.

Au paragraphe 3 de sa note, le Secrétaire général propose de reconduire M. Rubens Ricupero au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour une période

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



d'un an, c'est-à-dire du 15 septembre 2003 au 14 septembre 2004.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale, sur proposition du Secrétaire général, souhaite confirmer la prorogation de la nomination de M. Rubens Ricupero au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour une période d'un an, du 15 septembre 2003 au 14 septembre 2004?

Il en est ainsi décidé.

M. Bennouna (Maroc) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir que de féliciter au nom du Groupe des 77 et de la Chine M. Rubens Ricupero de la prorogation de son mandat au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour une nouvelle période d'un an. Je tiens à exprimer toute la satisfaction qui est celle du Groupe des 77 et de la Chine à le voir confirmer par le Secrétaire général dans ses fonctions et je voudrais l'assurer de tout notre soutien et de notre amitié. Cette confirmation tombe à point nommé, alors que la CNUCED est engagée dans les préparatifs de sa onzième Conférence ministérielle, prévue en 2004.

Au cours des dernières années, M. Ricupero a mis toute sa détermination à appuyer les pays en développement dans leurs efforts de développement et s'est attaché aux mêmes préoccupations et aux mêmes objectifs que notre Groupe relativement à la dimension développement de la mondialisation et de la libéralisation des échanges. Cette période a été marquée par une réelle transformation dans le domaine commercial international et par des changements spectaculaires des modèles de développement, transformation grandement orientée, sous la direction de M. Ricupero, par la direction experte de la CNUCED.

Notre Groupe reste persuadé du rôle crucial joué par la CNUCED auprès des pays en développement pour les aider à atteindre leurs objectifs nationaux de développement, en particulier dans les domaines du commerce, des investissements, des technologies et de la création d'entreprises. Le Groupe des 77 et la Chine sont convaincus que le développement des échanges, des technologies et des investissements est l'un des facteurs clefs de développement et de croissance des pays en développement, ainsi que de réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon

international, y compris les objectifs de développement du Millénaire.

Le développement des échanges, des investissements et des technologies dans les pays en développement permettra d'intégrer les pays en développement à l'économie mondiale, d'établir les termes d'une mondialisation à visage humain et d'éliminer la pauvreté aux quatre coins du monde.

Le Groupe des 77 et la Chine attendent avec intérêt de travailler avec M. Rubens Ricupero au cours de son prochain mandat et de donner avec lui un nouvel élan au commerce et au développement dans le cadre des préparatifs de la onzième Conférence ministérielle de la CNUCED.

M. Chaudhry (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom de l'Ambassadeur Munir Akram, qui retenu par d'autres obligations, n'a pas pu être présent ici en personne. La délégation du Pakistan se félicite de la prorogation du mandat de M. Ricupero.

Au cours des quatre dernières années, M. Ricupero s'est attaché à renforcer la stature et les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui est désormais un nom qui compte dans le monde du commerce et du développement. Les questions relatives au commerce international sont les fondements de l'action mondiale d'aujourd'hui en matière de développement. En sa qualité d'organisme des Nations Unies spécialisé dans le commerce, la CNUCED est particulièrement bien placée pour s'occuper du traitement intégré du commerce et du développement ainsi que des questions connexes dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. À cette fin, sous M. Ricupero, la CNUCED a renforcé son partenariat avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en intégrant des questions importantes pour les États Membres de l'ONU dans son programme de travail de l'après-Doha. La CNUCED est également un acteur clef du financement du développement.

Nous ne doutons pas qu'aux côtés de M. Supachai, l'actuel Directeur général de l'OMC, qui connaît bien la CNUCED, M. Ricupero parviendra à entretenir l'énergie et le dynamisme qui caractérisent désormais les rapports des deux organisations. Nous rendons un hommage particulier à M. Ricupero, qui a su renforcer le rôle de la CNUCED s'agissant d'apporter une aide technique sur mesure aux pays en

développement; de même, il convient de saluer son action en faveur du renforcement de l'analyse des politiques en matière de recherche et des capacités de collecte des données.

Je voudrais, au nom du Pakistan, lui adresser nos sincères félicitations et l'assurer de notre plein soutien et de notre entière coopération.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 17 h) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection du Président de l'Assemblée générale

Élection du Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-huitième session

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 56/509 de l'Assemblée générale en date du 8 juillet 2002, j'invite maintenant les membres de l'Assemblée générale à procéder à l'élection du Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-huitième session.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée générale, à sa cinquante-huitième session, doit être élu parmi les représentants du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. À cet égard, le Président du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour le mois de février 2003 m'a informé que ce Groupe appuie la candidature du Ministre des affaires extérieures, du commerce international et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, S. E. M. Julian R. Hunte, à la présidence de l'Assemblée générale pour la cinquante-huitième session.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de l'annexe VI du règlement intérieur, je déclare donc S. E. M. Julian R. Hunte, de Sainte-Lucie, élu Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-huitième session par acclamation.

J'adresse mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Julian R. Hunte.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires extérieures, du commerce international et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, S. E. M. Julian

R. Hunte, qui vient d'être élu Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-huitième session.

M. Hunte (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Je remercie, au nom du Gouvernement de Sainte-Lucie et en mon nom propre, le Groupe des États d'Amérique latine d'avoir appuyé la candidature de Sainte-Lucie à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Je remercie également les membres de l'Assemblée de m'avoir témoigné leur confiance en m'élisant Président de la prochaine session. Cet appui et mon élection sont une grande source de fierté et de satisfaction pour mon gouvernement et pour moi-même.

Monsieur le Président, je tiens à vous assurer de l'appui constant de mon gouvernement, qui poursuivra sa collaboration avec vous et les États Membres dans la direction des travaux de l'Assemblée générale en cette période tout à fait difficile.

Les événements qui ont marqué ces deux dernières années ont prouvé, sans l'ombre d'un doute, qu'aucune nation n'est isolée. Aucune nation n'est à même de protéger complètement son peuple des problèmes transfrontaliers. Les menaces sans précédent auxquelles notre Organisation est confrontée – VIH/sida, criminalité transnationale, terrorisme et, récemment, le SRAS – ignorent les frontières et ne connaissent pas de limite. Seule la coopération internationale permet d'espérer que, ensemble, nous parviendrons à surmonter les problèmes qui menacent l'humanité tout entière.

Dans le monde d'aujourd'hui, il ne saurait y avoir de nation qui n'apprécie pas à sa juste valeur le rôle de l'Organisation des Nations Unies et qui n'admette pas qu'elle est l'Organisation la plus à même de relever la kyrielle de défis auxquels la communauté mondiale est confrontée. D'aucuns continuent de remettre en question la pertinence de l'Organisation des Nations Unies sans pour autant offrir une solution de rechange qui soit viable et qui respecte les principes mêmes de la démocratie ainsi que les droits qu'ils revendiquent à l'intérieur de leurs frontières. En vérité, aux quatre coins du monde, les peuples sont profondément attachés à l'Organisation des Nations Unies. Les peuples pensent sincèrement que le monde serait un lieu plus sûr et que tous bénéficieraient d'un meilleur niveau de vie si la Charte de cet organe était appliquée et respectée. Par conséquent, même s'il y a certainement lieu de s'inquiéter, nous n'avons aucune

raison de désespérer quant au sort de l'ONU et aux principes et approches multilatérales qu'elle incarne.

Certes, l'Organisation des Nations Unies demeure vitale, mais il ne fait aucun doute qu'elle nécessite certaines réformes. Aucune institution créée selon les conditions qui prévalaient il y a plus d'un demi-siècle ne saurait prétendre être encore adaptée à tous les égards à moins d'avoir évolué au même rythme que le monde en évolution rapide. Aussi devons-nous nous tourner vers l'avenir pour définir le rôle de l'Organisation des Nations Unies au service de l'humanité – dans l'optique qu'elle respecte l'état de droit, observe les principes de la démocratie, renforce les mécanismes de lutte contre les violations des droits de l'homme, promeut l'égalité entre les hommes et les femmes, intervient tout autant contre la tyrannie que contre les agressions et donne aux indigents la possibilité de sortir de la pauvreté tout en assurant la promotion économique et sociale de tous les peuples. L'ONU doit rester vigilante quant au rôle qu'elle doit jouer, lorsque des solutions sont formulées et mises en oeuvre en vue de régler les grandes questions internationales relatives à la paix et à la sécurité, que ce soit en Iraq, au Moyen-Orient ou en Afrique.

J'assure les États Membres et le Secrétaire général de mon profond dévouement à l'Organisation des Nations Unies, et je m'engage à accroître sa pertinence auprès de toutes les nations et de tous les peuples. J'ai l'intention, en ma qualité de Président de l'Assemblée générale, d'axer les efforts de l'Assemblée sur la pleine mise en oeuvre des textes issus des sommets et conférences des Nations Unies qui se sont tenus depuis plus de 10 ans ainsi que des programmes de l'ONU en matière de développement, y compris des objectifs du Millénaire pour le développement, car tant que nous ne nous attaquerons pas aux questions critiques et urgentes telles que la pauvreté, le VIH/sida, l'environnement et la vulnérabilité de petits États en passant des mots aux actes, la stabilité mondiale restera un idéal recherché mais perpétuellement insaisissable, tandis que la sûreté et la sécurité resteront menacées.

Je suis pleinement conscient que l'Assemblée générale doit toujours être à l'écoute de ses membres et de tenir compte de l'environnement international dans lequel elle évolue. Je voudrais assurer l'Assemblée de ma ferme intention de me tourner vers l'ensemble des États Membres et des groupes régionaux, ainsi que vers le Secrétaire général et son équipe, pour chercher à

dégager un consensus sur une vaste série de questions dont l'Assemblée générale est saisie, y compris celles qui pourraient être controversées ou qui pourraient susciter des divisions. C'est dans une telle approche que réside le secret de la revitalisation de cet organe, qui est le plus important de l'Organisation des Nations Unies.

Lorsqu'en septembre de cette année vous me transmettez, Monsieur le Président, le flambeau de Président, l'Assemblée continuera, dans une transition sans heurt, de jouer son rôle essentiel d'organe de l'Organisation des Nations Unies, supérieur à toute nation quelle qu'elle soit, fort de l'autorité que lui ont conférée toutes les nations et chargé de préserver le bien-être de tous les peuples. Nul autre organe n'a un tel pouvoir.

Il est remarquable que la présidence de cet organe mondial particulièrement important reviendra cette fois-ci au représentant de l'un des plus petits pays de la planète n'ayant jamais occupé un tel poste. C'est ainsi que l'ONU réaffirmera sa foi dans l'égalité des droits des nations, petites ou grandes, tel qu'énoncé dans la Charte.

Je suis persuadé que je bénéficierai de la pleine coopération des membres de l'Assemblée, du Secrétaire général et de son personnel, ainsi que des principaux organes de l'ONU pour construire les fondations solides d'un avenir où les peuples du monde pourront jouir du développement et de la prospérité dans un climat de paix et de coopération.

Le Président (parle en anglais) : Je voudrais à nouveau adresser mes chaleureuses félicitations au Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, M. Julian Hunte, pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

J'ai l'intention de tirer le meilleur parti possible des trois mois restants jusqu'à la fin de la cinquante-septième session afin de travailler en étroite collaboration avec le Président élu, M. Hunte, en vue de faciliter une transition sans heurts et efficace entre nous ainsi qu'entre nos équipes respectives. J'espère que cela établira un bon précédent, non seulement pour les sessions à venir de l'Assemblée générale mais également pour les autres institutions des Nations Unies.

Je donne maintenant la parole à M. Mohammed Bennouna, Représentant permanent du Maroc et Président du Groupe des 77 et la Chine, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Bennouna (Maroc) : Il est vrai que j'ai plusieurs chapeaux en ce moment, mais je parle ici en tant que Président du Groupe des États d'Afrique. J'ai le plaisir et l'honneur de présenter toutes mes félicitations à M. Julian Hunte, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, pour cette élection unanime à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. J'assure M. Julian Hunte de tout l'appui du Groupe des États d'Afrique aux Nations Unies pour que les travaux de la prochaine session soient couronnés de succès.

Le Groupe des États d'Afrique continuera à agir comme il l'a fait jusqu'à présent pour la revitalisation de l'Assemblée générale, la rationalisation de son ordre du jour et de ses méthodes de travail de manière à ce que l'Assemblée, au même titre et plus encore que les autres organes principaux de l'Organisation, puisse exprimer pleinement les préoccupations de la communauté internationale dans la mesure où elle a le privilège de rassembler l'ensemble des États Membres de la communauté internationale.

M. Julian Hunte vient de prendre lui-même un engagement dans le même sens, et je peux l'assurer qu'il trouvera auprès de nous, auprès de tous les Africains, tout l'appui nécessaire.

C'est l'occasion pour le Groupe de dire que ce travail de revitalisation, qui n'a eu pour l'instant que quelques succès de procédure, est tout de même parvenu à faire en sorte que nous puissions, justement, aujourd'hui élire le Président de l'Assemblée générale et que nous élimons, juste après cette séance, les Présidents des grandes commissions. Cette procédure a produit de bons résultats, puisqu'elle permet d'assurer une meilleure transition entre le Président sortant et le futur Président, de manière à favoriser une préparation concertée des travaux de la prochaine session de l'Assemblée générale.

Nous espérons que ce travail commencé de revitalisation pour adapter l'Assemblée générale aux exigences du XXI^e siècle se poursuivra sous la présidence de M. Julian Hunte.

C'est aussi l'occasion pour moi et pour le Groupe des États d'Afrique de rendre un hommage bien mérité à Jan Kavan, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, pour une présidence remarquable de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale qui se poursuit.

Je suis particulièrement heureux, cette fois aussi en tant que Président du Groupe des 77 et la Chine, de reconnaître ici le travail extrêmement précieux que nous avons pu effectuer avec le Président Kavan, qui s'est engagé personnellement dans des thèmes fondamentaux de cette cinquante-septième session, notamment dans le Groupe de travail spécial chargé d'étudier l'application et le suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies depuis la Déclaration du Millénaire, dont, j'espère les travaux se termineront ce soir.

M. Kavan s'est aussi impliqué personnellement dans les efforts visant à mettre au point un projet de résolution de l'Assemblée sur la prévention des conflits, qui eux aussi seront couronnés de succès. Le Groupe des États d'Afrique remercie le Président Kavan des efforts remarquables qu'il a fournis pour remettre l'Assemblée générale au premier plan dans notre Organisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Kishore Mahbubani, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Asie.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Asie. Nous félicitons chaleureusement M. Julian Hunte, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, et nous l'assurons de notre plein appui.

Nous sommes heureux de noter que, pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée générale maintient la pratique d'élire le Président de l'Assemblée, trois mois avant sa prise de fonctions. Comme l'Ambassadeur Mohamed Bennouna l'a dit il y a quelques minutes, cet arrangement assure une transition sans heurt au niveau de la présidence, et il est tout à fait utile pour veiller à l'efficacité de l'Assemblée générale. Nous n'avons aucun doute sur le fait que M. Hunte est tout à fait qualifié pour

poursuivre l'excellent travail réalisé par le Président actuel, M. Jan Kavan.

M. Hunte a servi son pays avec beaucoup de dévouement dans les secteurs public et privé. Nous sommes nombreux à avoir eu la chance de le connaître personnellement lorsqu'il a été Représentant permanent de Sainte-Lucie, de 1998 à 2001. Je suis sûr qu'il fera preuve de l'intégrité, du dévouement et du talent diplomatique en tant que Président de l'Assemblée générale. En fait, dans les remarques qu'il a faites précédemment, il a clairement énoncé un certain nombre de défis auxquels notre communauté internationale fait face. Nous lui souhaitons plein succès dans sa tâche face à ces défis.

Qu'il me soit permis d'ajouter, à titre personnel et en tant que Président actuel du Forum des petits États, que ma délégation se réjouit tout particulièrement de voir un membre du Forum occuper l'illustre poste de président de l'Assemblée. Comme M. Hunte l'a indiqué, Sainte-Lucie pourrait être le plus petit État à avoir jamais assumé la présidence. Mais nous connaissons ses qualités morales et son grand courage, et nous savons qu'il réussira.

Pour terminer, il serait utile de rappeler qu'au chapitre VIII de la Déclaration du Millénaire, nous sommes engagés à « réaffirmer le rôle central de l'Assemblée générale en tant que principal organe délibérant et représentatif de l'Organisation des Nations Unies » (résolution 55/2, par. 30). Nous attendons avec intérêt de coopérer étroitement avec le Président élu Hunte afin de pouvoir réaliser cet objectif à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la République tchèque, qui va parler au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Kmoníček (République tchèque) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe régional des États d'Europe orientale, je voudrais féliciter le Président nouvellement élu de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, M. Julian Hunte. Dans le même temps, je voudrais exprimer nos remerciements au Président actuel pour tous les acquis de sa présidence fructueuse. Nous partageons la ferme conviction que les États membres de l'Assemblée générale pourront ensemble apprécier les résultats que nous avons déjà obtenus et ceux qui le seront avant le mois de septembre de cette année. Notre groupe régional est

fermement attaché à toutes les tâches et valeurs fondamentales de l'Assemblée générale. Nous apporterons notre plein appui au prochain Président, et à toute son équipe, afin qu'il réussisse dans l'exercice de ses fonctions astreignantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Bolivie, qui va parler au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Ortiz Gandarillas (Bolivie) (*parle en espagnol*) : En ma qualité de Président du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour le mois de juin, j'ai le grand honneur d'intervenir en cette occasion pour exprimer, au nom des pays membres du Groupe, nos plus sincères félicitations à M. Julian Hunte, de Sainte-Lucie, pour son élection bien méritée par acclamation en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

M. Hunte apporte avec lui une riche et longue expérience acquise dans les secteurs public et privé au service de son pays. Il dirige actuellement le Ministère des affaires extérieures, du commerce international et de l'aviation civile de Sainte-Lucie. Il est également sénateur au Parlement de son pays. Il connaît bien l'Organisation des Nations Unies ayant été Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation de 1998 à 2001. M. Hunte est également Président d'un groupe d'entreprises privées dans le secteur financier; c'est également un membre très actif de la société civile de Sainte-Lucie, ayant été dirigeant de diverses institutions civiques.

Nous pensons que la nouvelle méthode d'élection du Président de l'Assemblée générale – 90 jours avant sa prise de fonctions – est une mesure très positive dans la mesure où elle permet au nouveau Président de disposer de suffisamment de temps pour bien se préparer sur les questions de fond et de procédure.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes se réjouit vivement que cette fois-ci le Groupe est représenté à la présidence de l'Assemblée générale par Sainte-Lucie. Nous sommes convaincus que grâce à l'expérience et aux qualités personnelles éminentes de M. Julian Hunte, il pourra répondre avec sagesse, transparence et beaucoup d'efficacité aux défis associés à son nouveau poste noble et délicat de président de l'Assemblée générale. Dans le même temps, nous voudrions l'assurer de l'appui le plus

résolu et de la pleine coopération de notre région. Nous voudrions également exprimer notre gratitude aux autres groupes régionaux pour l'appui et la coopération qu'ils fourniront certainement à la future présidence de Sainte-Lucie à l'Assemblée générale.

Je ne peux laisser passer cette occasion sans exprimer à l'Ambassadeur Rubens Ricupero les félicitations les plus chaleureuses du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à la suite de la prorogation, pour une année supplémentaire, de son mandat en tant que Secrétaire général de la CNUCED. Nous connaissons tous son bilan et le travail efficace qu'il accomplit à la tête de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La prorogation de son mandat est une mesure avisée.

Monsieur le Président, je voudrais également saisir cette occasion, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, pour vous exprimer notre gratitude et nos félicitations les plus sincères pour le travail que vous accomplissez avec tant d'efficacité, de sagesse et de transparence en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Monsieur le Président, cet hommage n'est pas simplement une formalité, mais exprime plutôt l'avis et le sentiment sincères de notre région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Autriche, qui va parler au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Pfanzelter (Autriche) (*parle en anglais*) : Au nom des États d'Europe occidentale et autres États, je

voudrais exprimer nos sincères félicitations à S. E. M. Julian Robert Hunte, Ministre des affaires extérieures, du commerce international et de l'aviation civile de Sainte-Lucie, à l'occasion de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. C'est avec grand plaisir que le système des Nations Unies souhaite de nouveau la bienvenue à M. Hunte, dont le mandat de Représentant permanent de Sainte-Lucie auprès l'Organisation des Nations Unies à New York, de 1998 à 2001, a été très fructueux. Comme nous le savons tous, il est éminemment qualifié pour assumer la présidence de l'Assemblée. Nous sommes convaincus qu'au vu de sa vaste expérience dans les affaires, en politique et dans la diplomatie, et de son attachement vigoureux à l'ONU, il fera montre de la vision nécessaire pour diriger l'Organisation en ce moment critique dans les relations internationales. Il pourra faire fond sur le legs impressionnant que vous lui laissez, Monsieur le Président. Et je peux assurer le Président nouvellement élu du plein appui et de l'entière coopération des États d'Europe occidentale et autres États.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite les représentants à bien vouloir rester à leur place pour les séances consécutives que vont tenir les six grandes commissions pour élire leurs présidents. Ces séances seront immédiatement suivies de la 89e séance plénière pour l'élection des 21 vice-présidents de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 11 h 5.